

## REUSSIR SA POLITIQUE D'ACCUEIL DES CAMPING-CARS

### Des dispositifs adaptés à chaque situation

Il ne peut y avoir un seul modèle de dispositif d'accueil des camping-cars. Dans le cas de fréquentations modérées, la recommandation consiste à créer de petites infrastructures d'accueil (pas plus de 6 places de stationnement) et à inviter les camping-caristes à utiliser les places qui leur sont proposées dans les terrains de campings. En zone urbaine et dans les stations littorales, le flux de véhicules de gabarits divers impose la mise en place d'un schéma des déplacements, de solutions de guidage et de stationnement. Dans les sites classés et sites touristiques remarquables, les situations actuelles appellent de nouvelles réponses : recul des stationnements (nocturnes, voire diurnes), mise en place de systèmes de dépose-minute et réglementation pour orienter le stationnement dans des lieux prévus à cet effet. Les camping-caristes pourront trouver sur les parkings payants qui leur sont destinés les services adaptés à leurs besoins. De tels dispositifs, encore peu fréquents dans le Finistère, sont de plus en plus répandus en France, notamment sur le littoral atlantique.



### Chiffres clés

- 450 000 VÉHICULES EN FRANCE, 1,55 MILLIONS EN EUROPE
- UN CAMPING-CAR PARCOURT EN MOYENNE 10 500 KM PAR AN
- 82 % DES UTILISATEURS ONT 50 ANS OU PLUS
- 7 CAMPING-CARISTES SUR 10 DÉCLARENT DÉPENSER ENTRE 30 ET 50 EUROS PAR JOUR (HORS CARBURANT)
- 50 % DES CAMPING-CARISTES DÉSIGNENT LA BRETAGNE COMME LEUR RÉGION DE SÉJOUR PRÉFÉRÉE

Source (UNIVDLIFFCC)

### Les problématiques actuelles

Le Finistère est l'une des destinations privilégiées des camping-caristes. Les difficultés d'accueil rencontrées dans le Finistère sont de plusieurs ordres :

- Un maillage non équilibré des aires de services (localisation non conforme avec les besoins) ;
- Une concurrence entre équipements publics et équipements privés ;
- Des problématiques liées au stationnement en haute saison : congestion, conflit d'usage, stationnement de longue durée ;
- De nombreux cas de stationnement illicite, de caravanage sur des espaces sensibles et de caractères exceptionnels ;
- Une prise en compte insuffisante des contraintes liées aux camping-cars pour le stationnement diurne (accessibilité aux commerces et services notamment) ;
- Une réglementation mal exploitée (mesures de police) pour limiter le stationnement sur certaines zones sensibles.

## Le Finistère bien équipé en aires de services

En 2015, le Finistère possède 259 aires de services. En l'espace de 10 ans, leur nombre a augmenté de 89 %.

Répartition des aires de services pour camping-cars par commune en 2015



## Une priorité : réglementer et mieux accueillir

Répondre aux besoins actuels consiste à organiser l'accueil, les déplacements, le stationnement diurne et nocturne de manière cohérente, intégrée et concertée. Cette politique repose sur plusieurs facteurs clés :

- ⊙ une échelle communautaire ou intercommunautaire ;
- ⊙ une démarche concertée (acteurs publics et privés) ;
- ⊙ une approche intégrée (toutes catégories de visiteurs) ;
- ⊙ des outils d'informations très fonctionnels ;
- ⊙ un encadrement et un cadre juridique (mesures de police) ;
- ⊙ une gestion de la relation client (être disponible sur le terrain).

## Élaborer un schéma d'accueil des camping-cars

L'élaboration d'un schéma d'accueil des camping-cars permet de structurer la politique d'accueil souhaitée. Le schéma repose sur un diagnostic (profil des camping-caristes, infrastructures existantes, hiérarchisation des sites selon leur niveau d'intérêt et leur fréquentation...). Il permet de développer une véritable stratégie et de mettre en place des actions concrètes. Il apporte une réponse adaptée aux besoins des camping-caristes, favorise la répartition des flux par un regard plus large, attire des touristes toute l'année tout en optimisant les coûts par la mutualisation des moyens à l'échelle du territoire choisi.

Afin d'accompagner les collectivités vers cette démarche, le Conseil départemental du Finistère a mis en place une aide financière pour l'élaboration d'un schéma d'accueil par les Établissements Publics de Coopération Intercommunale.



## L'information pour mieux accueillir

La communication est fondamentale. Elle permet de faciliter l'accès des camping-caristes aux équipements, de les informer sur les modalités de stationnement, de leur faire découvrir les sites emblématiques d'une région ou encore de réguler leurs flux.

Cette information est de deux types :

- ⊙ Une information sur place : signalisation de jalonnement et informations sur sites
- ⊙ Une information en amont : site internet, communication auprès des réseaux...

Il existe de multiples supports de communication à développer tel qu'un guide de l'accueil des camping-cars, une carte interactive (répertoriant les services dédiés aux camping-cars), une brochure proposant des circuits pour les camping-caristes etc.

Les camping-caristes fonctionnent en réseau. Il existe divers guides et sites internet sur le sujet (Quick Stop Camping-car Bretagne, Camping-car magazine...). Il est important que les collectivités informent ce réseau des offres de services présentes sur leur territoire.

### Pour aller plus loin

- ⊙ **FINISTÈRE TOURISME - GUIDE « ORGANISER L'ACCUEIL DES CAMPING-CARS EN FINISTÈRE »**  
[HTTP://PRO.FINISTERETOURISME.COM/LE-GUIDE-CAMPING-CAR](http://pro.finisteretourisme.com/le-guide-camping-car)
- ⊙ **UNI VDL - SYNDICAT DES VÉHICULES DE LOISIRS**  
[WWW.UNIVDL.ORG](http://www.univdl.org)
- ⊙ **FFCC- FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CAMPEURS, CARAVANIERS ET CAMPING-CARISTES**  
[WWW.FFCC.FR](http://www.ffcc.fr)

Pour toute information complémentaire sur ce sujet, votre contact à Finistère Tourisme est Chantal Kerriou - 02 98 76 24 43  
[chantal.kerriou@finisteretourisme.com](mailto:chantal.kerriou@finisteretourisme.com)